

Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue le 2 mars 2016 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Félix Offroy
M. Ghislain Lanoix
Mme Lucie Crépeault
M. Simon Roy

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2016-03-43 1. Ouverture de la séance et présences

À 20 h, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2016-03-44 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour du mois de février tout en laissant le varia ouvert.

Séance ordinaire du conseil municipal
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
Mercredi 2 mars 2016 à 20 h
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du mois de février
 - 3.1 Procès-verbal du 3 février 2016
 - 3.2 Procès-verbal du 15 février 2016
4. Correspondances :
 - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative
 - 4.2 Lecture de la correspondance :
 - 4.2.1 MTQ - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes 2015
 - 4.2.2 Certification Kéroul
 - 4.2.3 MTQ – Dépôt de l'aide financière du PAARRM
5. Administration
 - 5.1 Adoption des comptes à payer
 - 5.2 Avis de défaut d'exécution
 - 5.3 Octroi du contrat de rechargement chemin Sablières
 - 5.4 Appel d'offre pour le contrat de vidange des fosses septiques
 - 5.5 Demande de subvention au Pacte rural pour l'agente de développement
 - 5.6 Destruction de documents
 - 5.7 Appui au maintien du FLIC
 - 5.8 Appui au projet « Verdissement des cours d'école »
 - 5.9 Dépôt d'un projet au fonds AgriEsprit
 - 5.10 Achat d'un système téléphonique
6. Varia
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Adoptée

3. Adoption des procès-verbaux de février

2016-03-45 3.1 Procès-verbal du 3 février 2016

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2016.

Adoptée

2016-03-46 3.2 Procès-verbal du 15 février 2016

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 février 2016.

Adoptée

4. Correspondances :

2016-03-47 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative

Il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le bordereau de correspondance informative.

Adoptée

4.2 Lecture de la correspondance

4.2.1 MTQ - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes 2015

Mention est faite concernant la reddition de comptes à réaliser pour le 30 juin 2016.

4.2.2 Certification Kéroul

Mention est faite concernant la certification reçue de l'organisme Kéroul. Le Pavillon d'interprétation de l'esker est certifié « partiellement accessible » aux personnes à capacité physique restreinte. L'organisme nous fait parvenir notre pictogramme d'accessibilité ainsi que des recommandations pour améliorer l'accessibilité de l'établissement.

4.2.3 MTQ – Dépôt de l'aide financière du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

Mention est faite concernant l'aide financière reçue de 13 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour les travaux à l'intersection du chemin de l'Église et de la Pointe.

5. Administration

2016-03-48 5.1 Adoption des comptes à payer

Comptes payés au courant du mois	
- Salaires élus	2 989.49 \$
Salaires employés	16 344.81 \$
TOTAL	19 334.30 \$

Comptes payés par ACCES D	
Hydro-Québec	
Garage janvier et février	1 172.14 \$
champs d'épuration janvier-février	76.17 \$
électricité rue janvier	137.95 \$
bureau janvier et février	218.19 \$

Télébec Ltée	
Téléphone bureau février	326.00 \$
Télédistribution Amos inc.	
routeur réseau interne	79.33 \$
internet mars	91.93 \$
Société d'ass. Automobile du Québec	
immatriculation tracteur et camion	824.73 \$
Télus Mobilité	
cellulaire terrain février	47.38 \$
Services des cartes Desjardins	
représentation, socan, racj, conseil janv, tablette	1 341.86 \$
la société en commandite Gaz Métro	
gaz naturel janvier 2016	198.84 \$
Services administratifs Contorsion	
comptabilité fév 2016	1 065.60 \$
TOTAL	5 580.12 \$

Comptes payés par chèque	
Boutique du bureau Gyva	
caisse enregistreuse, programmation et formation	488.64 \$
cable réseau + switch	109.16 \$
enveloppe 8x14	41.38 \$
papier 11x17	111.53 \$
crédit 11 x 17	(11.39 \$)
clé USB+papier 8 1/2X14 et 11X17	113.12 \$
ruban P-touch, cahiers spirales, protège feuille	103.24 \$
papeterie	139.97 \$
clés usb, stylo, pince, env.	183.37 \$
Bois Turcotte Ltée	
matériel pour restauration des cibles	4.44 \$
matériel pour la restauration des cibles	28.67 \$
nouvelle poignée de porte garage+clés, porte-clés, amp	137.86 \$
clés	7.22 \$
Canadian Tire	
huile pour camion	25.27 \$
Les entreprises Roy et Frères inc.	
Peigne 13,25 h	2 056.62 \$
Peigne 3 h	465.65 \$
M&M Nord-Ouest inc.	
batterie pour tracteur	15.64 \$
Petite Caisse	
poste, Livre Manneville, cuisine coll	238.68 \$
timbres	358.92 \$
Produits pétroliers Harricana	
diesel tracteur	299.72 \$
Ville d'Amos	
LET + ecocentre janvier 2016	2 098.92 \$
50% service incendie	27 733.00 \$

Zip lignes	
aimant voiture	56.29 \$
Poste Canada	
journal mars	41.39 \$
Fondation de l'hôpital Ste-Justine	
Contribution 2016	50.00 \$
Société d'entreprises gén. Pajula	
Février 63,24tm de sable+4 h	2 392.63 \$
40 % contrat déneigement	36 353.95 \$
Loisir sport Abitibi-Témiscamingue	
Cotisation annuelle	85.00 \$
Pétrole Alcasyna	
essence février	86.01 \$
essence février	73.66 \$
essence février camion eau	20.00 \$
essence février	80.45 \$
essence février	95.76 \$
Plomberie Marcel Masse inc.	
plombier bureau pour drain	392.35 \$
Sylviculture Lavérendrye Inc.	
PRAIF janvier 2016	1 104.68 \$
farrier	298.94 \$
2 Orthophotos	100.03 \$
Sanimos inc	
conteneurs EVW fév	160.97 \$
collecte février	4 576.01 \$
Eau Secours	
cotisation annuelle 2016	35.00 \$
Marché d'économie et de liquidation	
chocolat chaud disco-patin	8.99 \$
Location Élite	
camion eau février	188.00 \$
Eaux vives Water inc.	
eau février	416.00 \$
Sonospec.com	
location boîte de son	67.27 \$
boîte de son pour disco-patin 26 février	67.27 \$
Club du Bel âge	
aide financière	500.00 \$
Desjardins Sécurité financière	
assurance collective février	358.90 \$
Croix-Rouge Canadienne - Abitibi	
contribution 2016	100.00 \$
Agathe Lemay	
10 h entretien février	250.00 \$
Agrimax	
bucket pour tracteur	1 724.63 \$

Génies en herbe Harricana contribution 2016	100.00 \$
IGA 8228-Club de consommation d'Amo épicerie vendredi pizza+piles	79.07 \$
Stantec Consulting Ltd. caractérisation 2de2	3 547.21 \$
Serge Trudel Déneigement réservoir incendie mars	40.00 \$
déneigement réservoir incendie x3 février	120.00 \$
NORDIKeau Inc. soutien technique égouts	808.10 \$
Danny Lamoureux, entrepreneur-élect DEL patinoire	1 241.50 \$
Manon Thbeault entretien ménager du bureau février 4 h	72.00 \$
TOTAL	90 441.69 \$
GRAND TOTAL	115 356.11 \$

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les comptes payés et à payer du mois de février pour un total de 115 356,11 \$.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2016-03-49 5.2 Avis de défaut d'exécution

CONSIDÉRANT QUE le contrat signé entre La Société d'Entreprises Générales Pajula Itée et la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana stipule à l'article 4.11 que l'entrepreneur responsable de l'entretien des chemins Hiver 2015-2016 doit porter une attention particulière à la virée près du 121 chemin Denommé;

CONSIDÉRANT QU'une plainte a été déposées au sujet du déneigement de la virée située près du 121 chemin Denommé;

CONSIDÉRANT QUE le surveillant des travaux s'est rendu sur les lieux et a constaté les défauts d'exécution;

CONSIDÉRANT QUE le contrat stipule les règles en vigueur en cas de défaut d'exécution;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a informé l'entrepreneur qu'une recommandation d'avis de réprimande serait présentée lors de la prochaine séance ordinaire du conseil;

CONSIDÉRANT QU'à l'article 10.1.2, il est clairement stipulé qu'à compter du 1^{er} avis de réprimande et pour chacun des avis subséquents, une retenue permanente de 1 500 \$ est effectuée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers que l’avis de réprimande soit versé au dossier d’évaluation de La Société d’entreprises Générales Pajula Ltée pour le défaut d’exécution de l’article 4.11 du contrat d’Entretien des chemins Hiver 2015-2016 et qui concerne le déneigement de la virée située près du 121 chemin Denommé, et que la retenue permanente de 1 500 \$ soit effectuée sur le paiement subséquent.

Adoptée

2016-03-50 5.3 Octroi du contrat de rechargement du chemin des Sablières

CONSIDÉRANT QUE l’article numéro 935 du code municipal ordonne que tout contrat de plus de 100 000 \$ ne soit adjugé qu’après demande de d’appel d’offre publique via le SEAO et publier dans un journal;

CONSIDÉRANT QU’à la date et à l’heure fixée quatre (4) soumissionnaires ont déposé leur soumission;

CONSIDÉRANT QUE les entrepreneurs soumissionnaires conformes sont ;

Les entreprises Roy et frères inc. :	64 156,05 \$
Béton Fortin inc. :	80 195,06 \$
Lamothe div. De Sintra inc. :	110 858,90 \$
Ysys Corporation (9148-3701 Québec inc.) :	116 634,09 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d’octroyer le contrat de rechargement du chemin des Sablières au soumissionnaire le moins élevé conforme soit les Entreprises Roy et frères inc. pour un montant de 64 156,05 \$ incluant les taxes et conditionnellement aux autorisations du MAMROT concernant le règlement d’emprunt et la confirmation de l’engagement du ministère des Transports du Québec dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local– Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu’il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2016-03-51 5.4 Contrat de vidange des fosses septiques

CONSIDÉRANT QU’en vertu de l’article 11.6 l’entreprise ML Récupération n’a pas respecté son contrat quant au lieu de disposition des boues de fosses septiques;

CONSIDÉRANT QU’il s’agit d’un défaut d’exécution et que de ce fait, la Municipalité met fin au contrat avec l’entrepreneur;

CONSIDÉRANT QUE la protection de l’environnement est une priorité pour le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QU’un règlement pour la vidange obligatoire des fosses septiques est en vigueur dans certains secteurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers de lancer deux appels d'offres distincts, l'un pour le contrat de vidange des fosses septiques des résidences et l'autre pour le contrat de la fosse septique municipale et des toilettes sèches.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2016-03-52 5.5 Demande de subvention au Pacte rural pour l'agente de développement

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière du Pacte rural pour l'agente de développement et d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à agir au nom de la municipalité dans le cadre de la demande d'aide financière et à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2016-03-53 5.6 Destruction de documents

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers de procéder à la destruction des documents inactifs présentés et soumis au calendrier de conservation du guide de gestion des documents municipaux et de s'assurer que ceux-ci seront détruits selon les dispositions dudit guide de gestion.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

5.7 Appui au maintien du FLIC

Le sujet est reporté.

2016-03-54 5.8 Appui au projet « Verdissement des cours d'école »

CONSIDÉRANT QUE l'école souhaite déposer un projet de verdissement de la cour d'école à Arbres Canada;

CONSIDÉRANT QUE la cour d'école est un lieu très important pour le développement des enfants;

CONSIDÉRANT QUE les familles de la municipalité profitent également de la cour d'école, le soir et les fins de semaine;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait une priorité de la revitalisation du cœur du village et souhaite soutenir dans la mesure de ses moyens les projets liés à l'embellissement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'appuyer le projet de verdissement de la cour de l'école St-Mathieu.

Adoptée

2016-03-55 5.9 Dépôt d'un projet au Fonds AgriEsprit

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Véronique Trudel, agente de développement, à déposer un projet dans le cadre du Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada (FAC) pour l'installation d'un système à l'osmose à l'église.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2016-03-56 5.10 Achat d'un système téléphonique

CONSIDÉRANT QU'il y a des problèmes avec le système téléphonique au bureau municipal;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Télébec ne supporte plus ce système puisque la technologie est désuète;

CONSIDÉRANT QU'il apparaît nécessaire de procéder au remplacement du système téléphonique;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, de faire l'acquisition d'un nouveau système téléphonique à même le fonds de roulement et d'amortir l'achat sur une période de trois (3) ans.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

6. Varia

Aucun sujet au varia.

7. Période de questions

Une citoyenne vient nous informer qu'il manquerait des panneaux de signalisation sur le chemin Desrosiers. Une vérification sera faite par l'employé responsable des travaux publics.

Ensuite, elle s'informe du projet de piste cyclable au chemin Desrosiers dont le conseil avait discuté en 2011. Le conseil l'informe que ce projet n'irait pas de l'avant compte tenu de la largeur de la surface de roulement qui ne permet pas la réalisation de ce projet.

Aussi, elle remet en question l'obligation de la Municipalité à soumettre les règlements concernant les chemins à l'approbation du ministère des Transports du Québec. Elle nous dit

que le ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) lui affirme le contraire. Nous lui demandons une confirmation écrite du MAMOT de cette contradiction.

Enfin, elle signale que le chemin Desrosiers est dans un mauvais état et que des camionneurs laisseraient des ordures en bordure du chemin. L'employé municipal ira également constater ces observations le plus tôt possible.

2016-03-57 8. Levée de la séance

À 21 h 08, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière